

Cabinet de Maître Elisa GUEILHERS, Membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT,

Avocat à la Cour, 21 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE - EN UN SEUL LOT
au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du temps réglementaire par
devant le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 À 9 H 30
AU-DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS EXPIRANT
LE 14 SEPTEMBRE 2026 POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

UN STUDIO au 1^{er} Etage (LIBRE)
De 1 Pièce Principale (10,67m²)
Avec une CAVE en sous-sol

A PARIS (75011) - 39 Rue Richard Lenoir

A LA REQUETE DE : La SELARL MARS, prise en la personne de Maître Philippe SAMZUN, mandataire judiciaire,
demeurant 43 bis rue Saint Honoré, 78000 VERSAILLES es qualité de liquidateur judiciaire.

Fonction à laquelle elle a été désignée suivant jugement rendu le 9 avril 2025 par le Tribunal de Judiciaire de VERSAILLES.
Ayant pour Avocat constitué **M^e Elisa GUEILHERS**, membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT, Avocat au Barreau
de VERSAILLES.

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée, au Tribunal Judiciaire de
VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

Dans un ensemble immobilier situé sur la commune de PARIS (75011), 39 Rue Richard Lenoir et figurant au cadastre
sous les références suivantes Section BV numéro 25, lieudit « 39 Rue Richard Lenoir », pour une contenance de 2a et 31ca.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

LE LOT N° 26 : Au 1^{er} étage du bâtiment A, sur cour, 1^{er} porte à gauche, **UN APPARTEMENT** comprenant :
studio avec coin cuisine, salle de bains.

Et les 19 /1.000^{èmes} des parties communes générales.

Superficie suivant titre : 10,69 m².

LE LOT N° 5 : Au sous-sol du bâtiment A, **UNE CAVE** portant le n°5.

Et les 1 /1.000^{èmes} des parties communes générales.

Lesdits biens plus amplement décrits dans un procès-verbal de description établi le 9 avril 2026.

MISE à PRIX : 50 000 €

Avec faculté de baisse du quart puis de moitié

Outre les charges, clauses et conditions résultant du cahier des conditions de vente.

NOTA : Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Se munir de documents justifiant l'état civil et le régime matrimonial, le cas échéant. Une consignation préalable est
obligatoire dont le montant est fixé à **5 000 €** en un chèque de banque libellé à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE**, outre
une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat. Fait et rédigé à VERSAILLES,
le 06 Juillet par **M^e Elisa GUEILHERS** Avocat.

S'adresser pour les renseignements : 1°) au Cabinet de **Maître Elisa GUEILHERS**, rédacteur du cahier des conditions
de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000 - **Tél. 01.88.60.37.37**

2°) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

VISITES SUR PLACE LE 26 AOÛT 2026 DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H